



**Note de présentation brève et synthétique du budget  
primitif 2019**

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 07 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales. Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le Budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2019 a été bâti sur les bases du rapport d'orientation budgétaire présenté le 5 novembre 2018 et établi avec la volonté :

- Piloter les opérations de transfert à la communauté urbaine
- Finaliser le programme d'investissement
- Maintenir le niveau des services publics en direction des Montivillons
- De ne pas augmenter la fiscalité ;
- De maintenir le soutien aux associations.

### **Budget principal 2019**

• Grands chiffres de l'équilibre budgétaire 2019 : 20,95M € en fonctionnement et 11,65M € en investissement.

Pour rappel, en 2018, l'équilibre était de 23,39M € en fonctionnement et 10,79M € en investissement.

• Les charges de personnel s'élèvent à 11,817M€ en 2019. Pour rappel, en 2018, elles étaient de 12,072M €.

Cette diminution est due :

- A la prévision plus précise de la masse salariale dans la continuité du budget 2018
- La création de la communauté urbaine impacte la masse salariale suite à un transfert de personnel.

• Les charges à caractère général en fonctionnement font l'objet d'une surveillance constante et leur évolution entre 2018 et 2019 est à la baisse. En effet, l'effort des services à baisser leurs dépenses a contribué à réduire ce chapitre.

### **Les grandes orientations budgétaires pour 2019 sont les suivantes :**

- Piloter les opérations de transfert à la communauté urbaine avec sérieux et responsabilité – veiller au maintien des services de proximité tout en réalisant les opérations d'économies d'échelle, de transfert et de mutualisation nécessaires à l'efficacité des services publics.
- Finaliser le programme d'investissement ambitieux du mandat. Seront finalisés en 2019 les travaux du complexe sportif, la réhabilitation des abords des Hallettes, les travaux sur les bâtiments des Hallettes seront aussi réalisés.
- Maintenir le niveau des services publics en direction des Montivillons – Travailler à la réfection de l'école Louise Michel suite au sinistre de l'été 2018, améliorer les conditions

d'accueil des usagers et le confort des agents par le déménagement du service jeunesse et de la police municipale.

- Niveau des charges et recettes de fonctionnement maîtrisées par le Conseil Municipal :
  - subventions à la vie associative : maintien de l'enveloppe 2018 en 2019.
  - niveau des services publics : maintien sans périmètre nouveau.
  - tarifs des services publics : proposition de retenir 1,50 % d'augmentation, taux correspondant à l'inflation.
- Niveau de l'emprunt nouveau : 5,57M € retenu.
- Niveau des taux d'imposition sur les ménages : maintien des taux de fiscalité locale.

## Evolution du budget entre 2018 et 2019

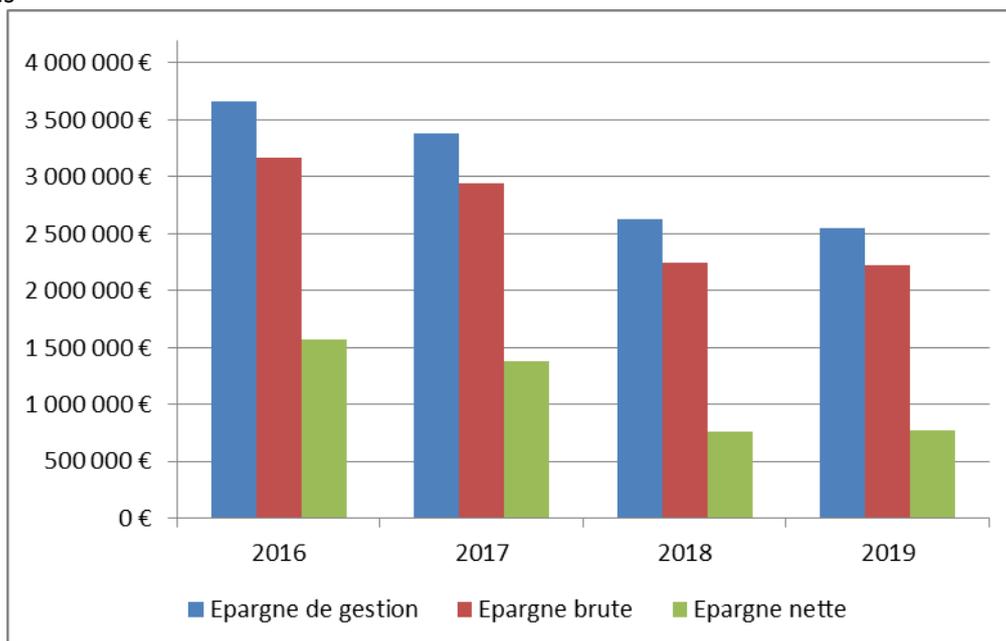
EVOLUTION DU BUDGET ENTRE 2018 ET 2019 EN MILLIONS €				
LIBELLES	DEPENSES BP 2018	DEPENSES BP 2019	RECETTES BP 2018	RECETTES BP 2019
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
011 Charges générales	4 259 639	4 216 197		
012 Salaires	12 072 625	11 817 576		
014 Atténuation de produits	305 000	289 000		
022 Dépenses imprévues	200 000	57 128		
65 Participations	1 727 904	1 536 979		
65 Subvention de fonctionnement CCAS et BP annexe restauration en RPA (valorisation des services)	1 116 704	1 027 250		
66 Intérêts des emprunts	556 349	464 018		
67 Charges exceptionnelles	220 551	79 300		
68 Dotations aux provisions	500 000	14 000		
Opérations d'ordre de transfert entre sections (042)	555 951	531 583		
Virement à l'investissement (y compris amortissement) (023)	1 430 562	920 000		
Résultat de fonctionnement reporté (002)	454 396	0		
Atténuations de charges (013)			0	60 000
Impôts et taxes (73)			13 545 303	13 702 434
Dotations (Etat + Département) (74)			3 987 694	4 147 869
Produits des services et du domaine (70)			2 910 427	2 717 350
Autres produits de gestion courante (75)			91 591	306 000
Autres recettes (att charges, prod finan, except)			6 892	16 000
Opérations d'ordre de transfert entre sections (042)			3 378	3 378
002 - Excédent antérieur reporté			2 854 396	0
<b>TOTAL</b>	<b>23 399 681</b>	<b>20 953 031</b>	<b>23 399 681</b>	<b>20 953 031</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>				
021 Virement de la section de Fonctionnement			1 430 562	920 000
001 Résultat antérieur reporté investissement	741 883	0	2 275 550	0
040 Opérations d'ordre	3 378	3 378	555 951	531 583
041 Opérations patrimoniales		169 272	0	169 272
1641 Capital des emprunts à rembourser	1 490 177	3 093 453		
Restes à réaliser	2 028 910	1 707 906		
020 Dépenses imprévues	320 000	0		
10222 F.C.T.V.A et taxe d'aménagement			750 000	820 000
Capitalisation du résultat de fonctionnement 2018 (1068)			1 964 658	0
Inscriptions	6 207 283	6 685 855	2 669 444	3 644 599
16 Emprunt 2019			1 145 466	5 574 410
<b>TOTAL</b>	<b>10 791 631</b>	<b>11 659 864</b>	<b>10 791 631</b>	<b>11 659 864</b>

## Plan Pluriannuel d'Investissement 2019

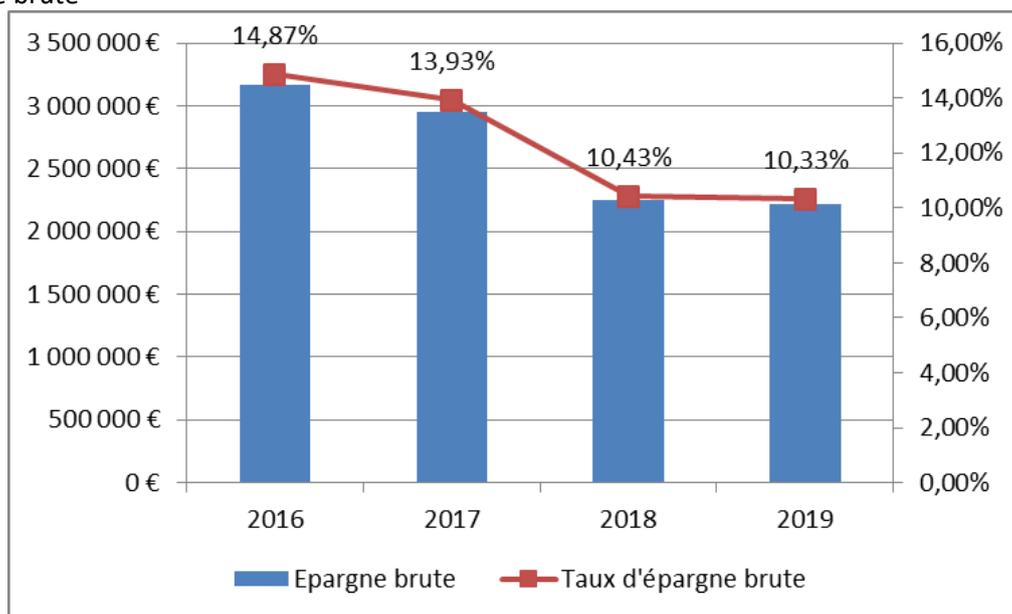
<b>Liste des programmes</b>					
Libellé	2016	2017	2018	2019	2020
<b>1040 - AMENAGEMENTS SPORTIFS DE LA BELLE ETOILE</b>	12 597	274 606	1 620 000	3 800 000	880 000
<b>1016 - TRAVAUX ACCESSIBILITE</b>	144 812	52 146	200 036	81 371	196 053
<b>45811037 - VOIRIE CINEMA</b>		0	898 266		
<b>10851 - AMENAGEMENTS CENTRE VILLE HALLETTE S</b>		11 200	132 000	1 008 137	250 000
<b>1089 - ECLAIRAGE PUBLIC</b>	396 345	300 000	300 000	150 000	0
<b>1030 - TRAVAUX MONUMENTS HISTORIQUES</b>	35 397	219 872	200 000	150 000	500 000
<b>10852 - AMENAGEMENT CENTRE COMMERCIAL DE LA BELLE ETOILE</b>				101 000	0
<b>GMT - ENTRETIEN BATIMENT GROUPE MONTIVILLION DE TENNIS</b>		46 000	102 000	69 000	37 000
<b>Batiments municipaux (hors écoles)</b>				425 000	105 000
<b>CREDITS DES SERVICES</b>	1 920 577	2 280 992	2 600 000	2 642 768	2 000 000
<b>Gros travaux écoles</b>			50 000	300 000	100 000
<b>Total dépenses programme</b>	2 509 728	3 184 816	7 329 302	8 727 276	4 068 053
<b>Total recettes programme</b>	578 609	383 158	2 229 737	4 087 947	2 650 622
<b>Coût annuel</b>	1 931 119	2 801 658	5 099 565	4 639 329	1 417 431

## Capacité d'épargne

### Epargnes



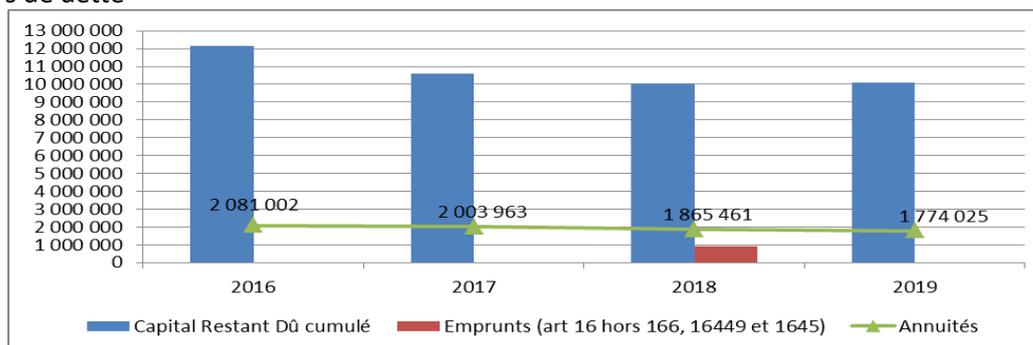
### Epargne brute



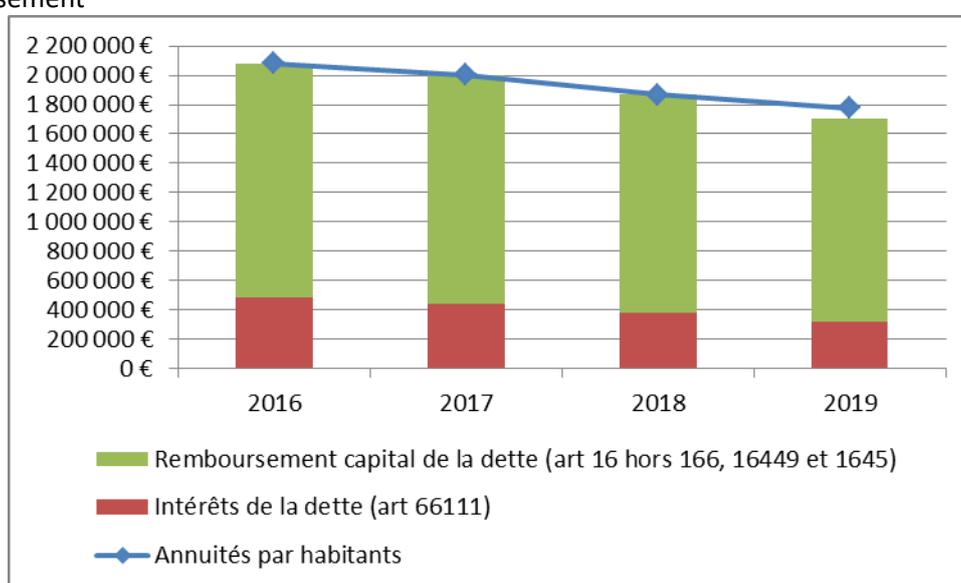
	2016	2017	2018
Epargne de gestion	3 657 096	3 383 562	2 624 285
Epargne brute	3 171 532	2 947 504	2 248 500
Epargne nette	1 576 094	1 379 599	758 824

## Dettes

### Encours de dette



### Remboursement



### Dettes par année

	2018	2019	2020	2021	2022
Encours moyen	11 957 257,92 €	11 141 979,52 €	9 505 535,71 €	7 818 880,56 €	6 215 242,15 €
Capital payé sur la période	1 634 958,37 €	1 595 522,78 €	1 664 493,27 €	1 649 279,57 €	1 583 217,98 €
Intérêts payés sur la période	394 005,74 €	314 638,88 €	255 523,75 €	206 973,67 €	159 347,25 €
Taux moyen sur la période	3,05%	2,46%	2,36%	2,24%	2,09%

### Taux d'endettement

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Dépenses d'annuités de la dette (k€)	1 804	2 023	2 030	2 036	2 089	1 995	1 865
Dépenses réelles de fonctionnement (k€)	17 254	17 493	17 921	17 948	18 167	18 445	19 303
Taux endettement (dette/DRF)%	10,46%	11,56%	11,33%	11,34%	11,50%	10,82%	9,66%

## Synthèse des budgets 2019 des budgets annexes

### BUDGET ANNEXE ACTIVITES ASSUJETTIES A TVA

Pour rationaliser les activités assujetties à la TVA, et hormis les budgets d'aménagement, il a été proposé de regrouper les trois budgets annexes assujettis à la TVA en un seul avec trois activités distinctes : « cœur d'abbaye boutique », « manifestations payantes, culture et patrimoine » et « développement économique, urbain et de l'emploi ».

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 243 250,00 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 358 000,00 €.

ACTIVITES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Total dépenses	Total recettes	Total dépenses	Total recettes
Cœur d'abbaye boutique	1 350,00 €	250,00 €	0,00 €	0,00 €
Manifestations payantes, culture et patrimoine	124 200,00 €	48 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Développement économique, urbain et de l'emploi	117 700,00 €	195 000,00 €	358 000,00 €	358 000,00 €
<b>Equilibre des sections</b>	<b>243 250,00 €</b>	<b>243 250,00 €</b>	<b>358 000,00 €</b>	<b>358 000,00 €</b>

### BUDGET ANNEXE ECO-QUARTIER REAUTE/FREVILLE

Le budget annexe Eco-quartier Réauté/Fréville individualise les dépenses et les recettes effectuées pour l'aménagement de cette zone. Ces activités sont individualisées dans un budget annexe du fait :

- De la nécessité de connaître le coût final de ce type d'opération
- D'une obligation fiscale, les activités de lotissement entrant dans le champ d'application de la TVA
- De la mise en œuvre d'une comptabilité particulière retracée dans une comptabilité de stocks de terrains

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 012 022,05 €.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 4 114 492,33 €.

FONCTIONNEMENT		
	Total dépenses	Total recettes
011 – Charges à caractère général	146 992,40 €	
042/043 – Opérations d'ordre	3 848 308,99 €	4 012 022,05 €
66 – Charges financières	16 720,66 €	
<b>Equilibre de la section</b>	<b>4 012 022,05 €</b>	<b>4 012 022,05 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>Total recettes</b>
040 – Opérations d’ordre	3 995 301,39 €	3 831 588,33 €
16 – Emprunts et dettes assimilées	119 190,94 €	282 904,00 €
<b>Equilibre de la section</b>	<b>4 114 492,33 €</b>	<b>4 114 492,33 €</b>

#### **BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT COMMUNAL QUARTIER DU TEMPLE**

Le budget annexe Lotissement communal Quartier du Temple individualise les dépenses et les recettes effectuées pour l’aménagement de cette zone. Ces activités sont individualisées dans un budget annexe du fait :

- De la nécessité de connaître le coût final de ce type d’opération.
- D’une obligation fiscale, les activités de lotissement entrant dans le champ d’application de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA).
- De la mise en œuvre d’une comptabilité particulière retracée dans une comptabilité de stocks de terrains.

La section de fonctionnement s’équilibre en dépenses et en recettes à 125 152,10 €.

La section d’investissement s’équilibre en dépenses et en recettes à 125 152,10 €.

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>Total recettes</b>
011 – Charges à caractère général	71 765,00 €	
042 – Opérations d’ordre	53 387,10 €	125 152,10 €
66 – Charges financières		
<b>Equilibre de la section</b>	<b>125 152,10 €</b>	<b>125 152,10 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>Total dépenses</b>	<b>Total recettes</b>
040 – Opérations d’ordre	125 152,10 €	53 387,10 €
16 – Emprunts et dettes assimilées		71 765,00 €
<b>Equilibre de la section</b>	<b>125 152,10 €</b>	<b>125 152,10 €</b>